



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris le **17 DEC. 2021**

Messieurs les Professeurs,

La réforme du troisième cycle des études de médecine dispose d'objectifs ambitieux : moderniser le système de formation, introduire l'acquisition progressive des connaissances et compétences professionnelles, instaurer la collégialité dans la gouvernance et la pluridisciplinarité dans les enseignements, diversifier les terrains de stage, prendre en compte la situation particulière de l'étudiant et son accompagnement.

À ce titre, vous êtes engagés depuis plusieurs mois dans une mission d'évaluation et de suivi de cette réforme, dans le cadre de comités de suivi dédiés et nous vous remercions du travail effectué. Vous avez consulté l'ensemble des collègues de spécialités pour améliorer la formation des différentes disciplines, leur attractivité et répondre à leurs différents enjeux.

Vous nous avez fait parvenir vos propositions d'évolutions des maquettes de formation des diplômes d'études spécialisées (DES), des options et des formations spécialisées transversales (FST). Outre les apports medicotechniques et pédagogiques des évolutions souhaitées, diverses propositions permettent de répondre au développement de la qualité de l'offre de soins au profit des patients.

Outre l'arbitrage qui vous a déjà été communiqué en septembre dernier s'agissant du DES de psychiatrie, nous vous informons de la possibilité d'envisager rapidement certaines évolutions, sans allongement de la durée prévue dans la maquette, des maquettes de plusieurs diplômes d'études spécialisées, à savoir ceux d'anesthésie-réanimation, de chirurgie vasculaire, d'endocrinologie, d'hépatogastro-entérologie, de médecine d'urgence, de médecine physique et réadaptation, de médecine vasculaire, de néphrologie, d'oncologie d'oto-rhino-laryngologie, de chirurgie cervico-faciale, de pédiatrie, de pneumologie et d'urologie.

Compte tenu des orientations, favorables à la formation des étudiants et à l'offre de soins, nous avons le plaisir de vous annoncer la création de plusieurs options et formations spécialisées transversales :

- L'option de « traitement interventionnel de l'ischémie cérébrale » dans le DES de neurologie ;
- L'option « soins intensifs respiratoires » dans le DES de pneumologie ;
- L'option « soins intensifs néphrologiques » dans le DES de néphrologie ;
- La FST de « médecine hospitalière polyvalente » ;
- La FST « d'orthopédie dento-maxillo-faciale ».

Diverses maquettes de FST seront également adaptées, celles d'addictologie, de chirurgie orbito-lacrymo-palpébro-lacrymale, de fœtopathologie, de médecine scolaire, de soins palliatifs et de sommeil.

.../...

Monsieur le professeur Luc Mouthon
Monsieur le professeur Benoît Véber

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07

Téléphone : 01 40 56 60 00

<https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>

L'ensemble des propositions entreront en vigueur à compter de la rentrée universitaire 2022-2023 et les textes réglementaires seront publiés avant la campagne d'ouverture des lieux de stage pour 2022-2023, qui débute pour une grande majorité des subdivisions au début de l'année 2022.

Nous rappelons, au regard des sollicitations portées lors des comités de suivi par différents collèges de spécialité, qui ont soulevé des difficultés d'accès à certaines FST, que celles-ci sont par définition accessibles à tout étudiant de troisième cycle de médecine inscrit en phase d'approfondissement. Les exceptions sont spécifiquement listées et leur réalisation en phase de consolidation est nécessairement justifiée.

Nous vous demandons en conséquence de rappeler ces principes aux coordonnateurs régionaux et locaux des spécialités et d'informer les présidents des différents collèges de la création de nouvelles options et FST ainsi que de la modification de certaines maquettes de formation.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Messieurs les Professeurs, l'expression de nos considérations distinguées.

La directrice générale
de l'offre de soins



Katia JULIENNE

La directrice générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle



Anne-Sophie BARTHEZ